



PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Fiche filière

“

À retenir

120 plantes cultivées,
sur près de **69 200 ha**,
350 plantes cueillies,
de multiples produits finis
(alimentaire, phytothérapie,
parfum, cosmétique...)

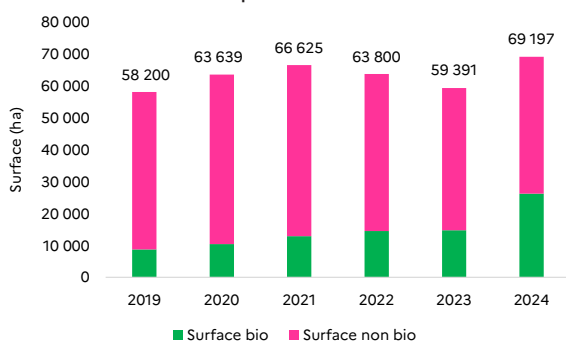
”



PRODUCTION

- La surface des PPAM cultivées en France est de 69 200 ha (+ 17 % par rapport à 2023) répartie entre 6 900 exploitations (PAC 2024) :
 - 27 500 ha de lavande et lavandin, pour 2 127 producteurs, destinés principalement aux huiles essentielles (78 t de lavande et 1 650 t de lavandin) ;
 - 41 700 ha d'autres PPAM (dont 17 600 ha de coriandre) pour 5 455 producteurs (dont 1 250 pour la coriandre).
- La surface cultivée en bio est de 26 280 ha, soit 38 % des surfaces totales des PPAM (dont 14 650 ha de coriandre), pour 3 600 exploitations (dont 1 026 pour la coriandre), localisée en majorité dans la moitié sud de la France (PAC 2024).
- Les données de cueillette ne sont pas disponibles.

Évolution des surfaces en PPAM déclarées
en France métropolitaine de 2019 à 2024

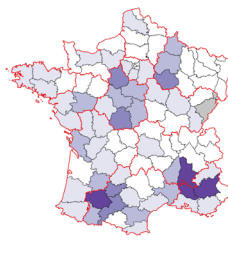


Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la PAC

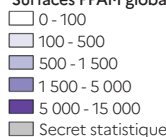


LOCALISATION DES PPAM

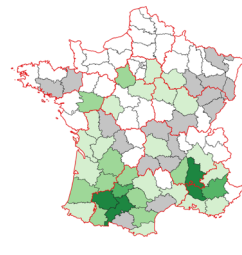
Toutes PPAM



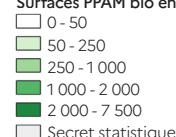
Surfaces PPAM global en 2024 (ha)



PPAM bio



Surfaces PPAM bio en 2024 (ha)



Source : FranceAgriMer d'après les données PAC et l'Agence bio

Les PPAM proviennent de divers bassins, et majoritairement :

- Pour les plantes à parfum : du Sud-Est et de Corse ;
- Pour les plantes aromatiques : de Bretagne, du Bassin parisien et du Sud-Est ;
- Pour les plantes médicinales : de la diagonale allant des pays de la Loire à la Champagne-Ardenne ;
- Pour les plantes issues de la cueillette : des massifs montagneux (Vosges, Pyrénées, Massif Central, Alpes, etc.).



ORGANISATION

Amont

- Une quinzaine de groupements de producteurs organisés et fédérés au sein du Cpparm.
- Des structures représentatives des producteurs orientés vers les circuits courts : Fédération des Paysans Herboristes (FPH) et Simples.
- L'Association Française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages (AFC).

Amont - Aval

- Une interprofession reconnue pour les huiles essentielles (Cihef).
- 4 associations interprofessionnelles :
 - Santé, beauté, bien-être (Phytolia) ;
 - Herbes de Provence (AIHP) ;
 - Gentiane (Gentiana Lutea) ;
 - PPAM hors ressort des interprofessions Cihef et Interfel (Plantes actives).
- L'union des professionnels des PPAM (PAM de France).

Aval

Des syndicats fédérant plus de 2 000 entreprises :

- Usages alimentaires (Fedalim, Sniaa, Ania, Synabio).
- Usages cosmétiques (Cosmed, Febea).
- Usages pharmaceutiques (Leem).
- Usage compléments alimentaires (Synadiet).
- Usage parfumerie (Prodarom).

Un réseau PPAM de recherche agronomique et d'expérimentation :

- Un institut technique : l'Iteipmai
- Des centres d'expérimentation : le Crieppam et la Chambre d'Agriculture 26
- Un conservatoire national : le CNPMAI



LABELS



EMPLOIS

Selon une étude d'Agrex Consulting (2020) :

- la filière PPAM compte près de 12 000 ETP ;
- 1 ETP dédié à la production génère près de 5 ETP sur l'ensemble de la filière (2,5 ETP sans le tourisme).

Thym de provenance



IGP

- Reconnue en 2018
- Production : 84 t (branches fraîches et sèches, feuilles mondées)
- ODG : AIHP
- Ventes en GMS : 730 K€ (sur 7,8 M€ de thym en GMS)

Herbes de provenance



Label Rouge

- Reconnu en 2003
- Production : 35 t
- ODG : AIHP
- Ventes en GMS : 2 M€ (sur 14 M€ d'HP en GMS)

Lavande de Haute de Provence



AOP

- Reconnue en 1981
- Production : 9,3 t
- ODG : APAL

Pays de Grasse

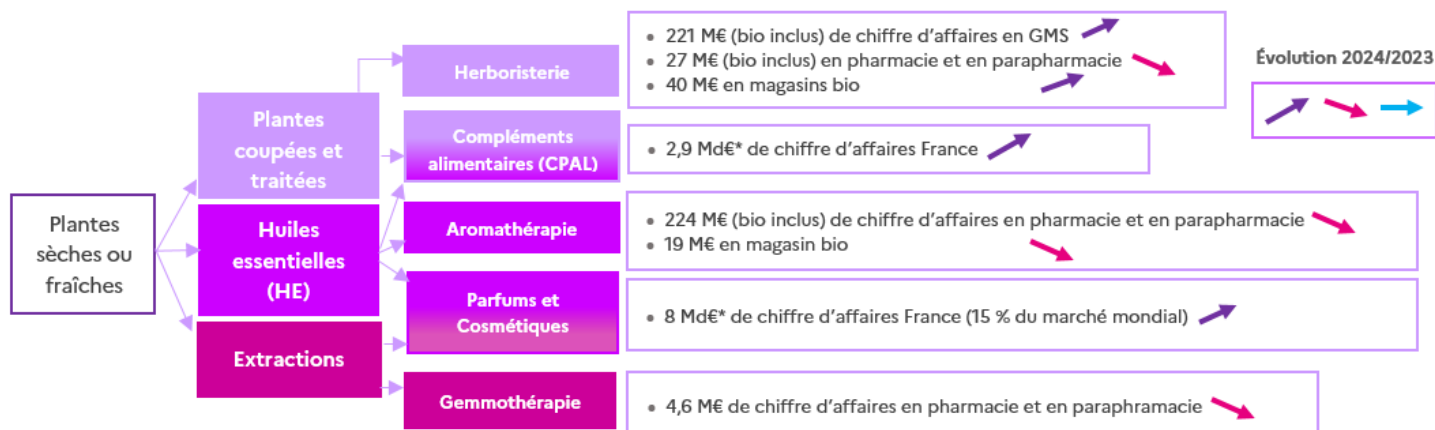


IG Absolue

- Reconnue en 2020
- ODG : Fleurs d'exception du Pays de Grasse



TRANSFORMATION



* tout produit fini, comprenant ou non des PPAM



IMPORT-EXPORT

	Huiles essentielles	Plantes à usage non alimentaire	Plantes aromatiques
Importations	France : 3 ^e importateur mondial 9 600 t (+ 39 % en 10 ans) 430 M€ (+ 35 % en 10 ans)	France : 8 ^e importateur mondial des plantes en l'état 24 300 t (+ 35 % en 10 ans) 138 M€ (+ 77 % en 10 ans)	France : 9 ^e importateur des plantes aromatiques 56 800 t (+ 48 % en 10 ans) 390 M€ (+ 44 % en 10 ans)
Exportations	France : 3 ^e exportateur mondial 6 100 t (+ 30 % en 10 ans) 438 M€ (+ 46 % en 10 ans)	France : 12 ^e exportateur mondial des plantes en l'état 15 900 t (+ 14 % en 10 ans) 78 M€ (+ 51 % en 10 ans)	France : 17 ^e exportateur mondial des plantes aromatiques 15 600 t (+ 8 % en 10 ans) 156 M€ (+ 12 % en 10 ans)
Balance commerciale			

Source : Douane française, d'après Trade Data Monitor